



insieme
Genève

Rapport d'activités 2015



Sommaire

1. Rapport du président	p. 2
insieme-Genève en quelques chiffres	p. 5
Organigramme de l'association	p. 5
2. Séjours et cours d'un jour	p. 6
Séjours	p. 6
Cours d'un jour	p. 8
3. PROSPREH: Prestations ayant comme objet de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées	p.10
Travail de fond ou projets à thème	p.10
Collaboration avec les institutions	p.13
Participation aux procédures de consultation, prises de position et lien avec les autorités	p.15
Publications, site internet et réseaux sociaux	p.16
Relations publiques et médias	p.17
Encouragement à l'entraide	p.18
4. Gestion de l'association	p.20
Comité	p.20
Rapport de la secrétaire générale	p.20
Manifestations	p.24
Recherche de fonds	p.24
Colonie de Genolier	p.25
Service de relève	p.26
Service civil	p.26
Répartition des heures et bénévolat	p.27
5. Comptes bilan et de pertes et profits	p.29
Rapport financier	p.29
Bilan au 31 décembre 2015	p.33
6. Remerciements	p.40
7. Les acteurs d'insieme-Genève	p.41

1. Rapport du président

Chères et chers membres, ami-e-s et partenaires d'insieme-Genève, Depuis plusieurs années, vous pouvez lire dans le rapport d'activités que le sujet de préoccupation majeur de l'association est le manque de places dans les institutions genevoises. Malheureusement, ce fut à nouveau le cas en 2015.

Au début de l'année dernière, près de 80 jeunes adultes, membres de notre association, étaient en liste d'attente pour une place en institution sur la période 2015-2018. Face à cet état de fait jamais vécu à Genève et surtout face à des situations familiales particulièrement difficiles à vivre, un groupe de parents s'est mobilisé pour tenter de faire pression sur les autorités cantonales. La rage et l'envie de trouver des solutions pour leurs filles et fils ont abouti à l'action « cartes postales » et à l'organisation d'une manifestation le 15 septembre à la Place Neuve. Si elles n'ont pas réglé le problème, ces actions largement médiatisées, ont sans aucun doute contribué à alerter les responsables de la politique du handicap d'une situation intolérable et à laquelle des solutions doivent impérativement être trouvées. En effet, il est inconcevable que des jeunes soient contraints de vivre avec leurs parents ou à l'hôpital psychiatrique alors qu'ils ont besoin d'un encadrement socio-éducatif et pour certains d'entre eux, de soins médicaux.

Même dans les situations désespérées, il faut s'efforcer de voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. En fin d'année, sous la pression des parents et de l'association, M. Mauro Poggia, Conseiller d'Etat en charge du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé s'est engagé à trouver des solutions pour certaines situations « urgentes », parmi lesquelles les familles ayant un enfant placé dans un établissement hors canton et contraint de rentrer à Genève avant la fin de l'année. Des solutions, même partielles, ont donc pu être proposées à certains parents.

Si nous saluons la bonne volonté de M. Poggia, le problème du manque de places reste entier. Même si la prochaine planification cantonale a prévu la création de 156 places, tous handicaps confondus, et malgré la tendance générale à vouloir développer des lieux de vie hors institutions, les besoins par rapport à l'offre de places pour les personnes mentalement handicapées restent conséquents, avec une difficulté particulière pour l'accueil des personnes avec des troubles du comportement sévères.

Nous voyons mal comment dans le contexte budgétaire genevois actuel, cette crise puisse se résorber sans une volonté politique forte. A défaut d'obtenir des réponses à la hauteur de nos attentes, nous poursuivons notre collaboration avec l'ensemble des partenaires, avec un travail au cas par cas, afin de trouver des solutions pour les personnes en attente d'une place.

Vous avez pu lire dans le rapport de 2014, la mise en route d'un projet pour la création d'une deuxième structure intermédiaire sur le site de Belle-Idée. Malheureusement, à cause de problèmes architecturaux et de coûts, ce projet est reporté. Ce lieu aurait dû accueillir, dès fin 2015, 6 personnes en situation de handicap mental.

La perte d'autonomie des personnes mentalement handicapées vieillissantes est une préoccupation pour de nombreuses familles de l'association. Quelles adaptations doit opérer l'institution pour pouvoir continuer à prendre en charge des personnes vieillissantes? Comment assurer une bonne qualité de vie à ces personnes qui, parfois rapidement, perdent une grande partie de leur autonomie physique et également mentale?

insieme, en collaboration avec Cerebral-Genève, a souhaité s'engager dans cette réflexion, dans un premier temps en invitant les directions d'institutions à présenter leurs projets par rapport à la question du vieillissement et, dans un deuxième temps, en demandant aux familles concernées leurs avis et propositions. Ces propositions feront l'objet d'une rencontre avec les institutions durant le deuxième semestre 2016.

Le projet de l'école inclusive dans le canton de Genève est en route et insieme souhaite y apporter sa contribution. D'abord parce que le nouveau modèle d'école répond en grande partie aux attentes des parents d'élèves ayant une déficience intellectuelle et ensuite parce que la route menant à cette « nouvelle école » sera longue et forcément sinueuse. Forte de son expérience avec les familles, notre association pourra être utile aux acteurs du projet.

C'est dans cette perspective qu'insieme, en collaboration avec des étudiantes de l'Université de Genève, a produit le rapport « L'intégration scolaire à Genève aujourd'hui : constats et propositions » basé sur le témoignage de nombreuses familles. Il est une source de propositions concrètes et réalistes pour améliorer la situation de l'intégration scolaire et pour nourrir la réflexion sur l'école inclusive.

En lisant le compte de résultats 2015 vous constaterez que cette année encore l'activité d'insieme se solde avec une perte financière. Malgré une gestion rigoureuse, les produits ne suffisent pas à couvrir les coûts pour assurer des prestations de qualité. La perspective d'une baisse globale des subventions de l'Etat nous oblige à trouver des financements diversifiés. La vente des cœurs en chocolat constitue une belle source de revenus, mais elle ne suffit de loin pas à combler le déficit. Il est donc primordial de poursuivre l'investissement sur la recherche de fonds commencé au début de l'année 2015.

Le comité a pris l'initiative d'organiser une journée d'étude consacrée au partenariat; elle aura lieu en automne 2016. Le partenariat est une valeur essentielle mise en avant par insieme et nous ne cessons de rappeler l'importance du rôle des parents dans toute démarche institutionnelle impliquant le projet de vie de la personne handicapée.

Avant de conclure ce rapport, j'aimerais rappeler que le conseil de fondation de Special Olympics Suisse a choisi Genève pour l'organisation en 2018 des jeux nationaux pour sportifs avec handicap mental. C'est une nouvelle réjouissante pour tous les sportifs et pour Genève. A cette occasion, notre association sera sollicitée, puisqu'elle s'occupera de l'accueil des familles. Un membre de notre comité a rejoint le comité de pilotage pour l'organisation de ces jeux.

Je remercie l'équipe du secrétariat pour l'excellent travail qu'elle fournit tout au long de l'année, sachant s'adapter avec un engagement remarquable à des situations particulières, comme par exemple l'organisation de la manifestation. Je remercie également tous les acteurs d'insieme, parents, amis, professionnels, civilistes, les membres du comité et nos précieux bénévoles.

La force fondamentale d'une association comme insieme-Genève est l'engagement de ses membres. La mobilisation des parents pour le problème du manque de places est un bel exemple de combativité. Même si les incertitudes budgétaires du canton ne présagent pas un avenir serein pour le monde du handicap, nous devons continuer à nous battre pour que la qualité de vie des personnes mentalement handicapées ne soit pas remise en question.

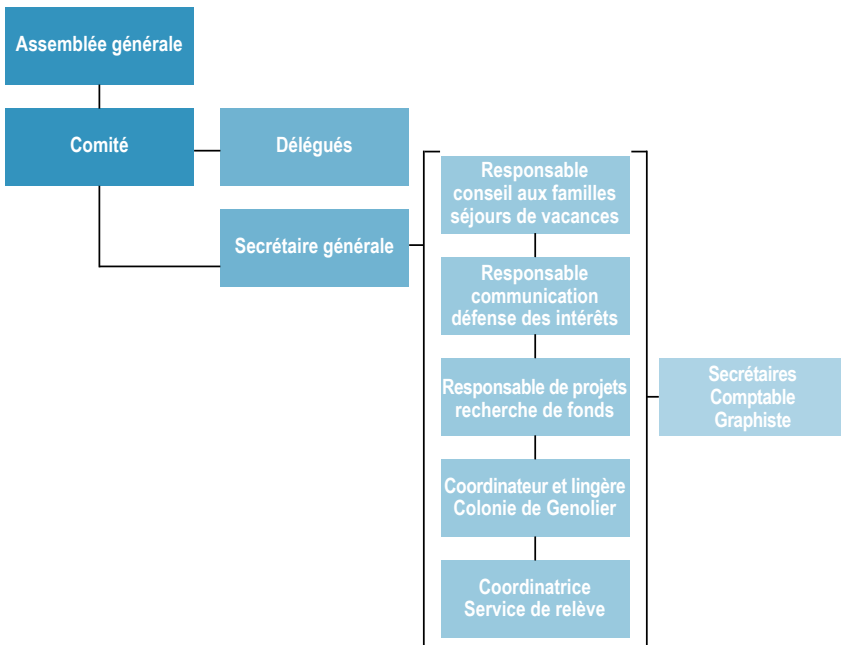
Augusto Cosatti
Président



insieme-Genève en quelques chiffres

- > 535 membres parents, dont 21 nouveaux membres en 2015.
- > 69 membres amis.
- > **604 membres actifs au total.**
- > 75 personnes handicapées.
- > 342 membres soutien.

Organigramme de l'association



2. Séjours et cours d'un jour

Séjours

Vacances d'été

- > 14 séjours de vacances durant les mois de juillet et d'août.
- > 247 jours de vacances organisés.
- > 171 vacanciers (10 adultes avec des séjours plus courts adaptés à leurs besoins).
- > 2907 journées effectuées par tous les vacanciers.
- > 170 responsables, moniteurs et personnel de cuisine dont 2 moniteurs itinérants.
- > 3 apprenants-responsables dans le cadre de la formation des futurs responsables.
- > 1 civiliste.

Vacances d'hiver

- > 2 séjours de vacances durant les fêtes de fin d'année 2015-2016.
- > 20 jours de vacances organisés.
- > 22 vacanciers.
- > 203 journées effectuées par tous les vacanciers.
- > 21 responsables, moniteurs et personnel de cuisine.



Au total en 2015

- > 16 séjours ont été proposés.
- > 267 jours de vacances organisés.
- > 193 personnes en situation de handicap ont participé aux séjours de vacances.
- > 3110 journées effectuées par tous les vacanciers.
- > 10 adultes ont été accueillis quelques jours.
- > 191 responsables, moniteurs et personnel de cuisine ont été engagés.

Le coût des séjours

- > CHF 344.- /jour en moyenne et par vacancier.
- > CHF 90.- /jour sont facturés à chaque vacancier. CHF 50.- /jour sont facturés aux enfants.

On constate que les vacanciers de nos séjours nécessitant un encadrement avec des soins médicaux sont chaque année plus nombreux. Le vieillissement, 1/3 d'entre eux étant âgés de plus de 50 ans, est certainement la raison principale de cette situation.

Particularités des vacanciers en 2015

- > 115 vacanciers nécessitaient une prise en charge individuelle dont:
 - 38 personnes étaient à mobilité réduite et
 - 49 personnes présentaient des troubles du comportement importants.
- > 48 vacanciers avaient plus de 50 ans (environ 1/3).
- > 15 enfants/adolescents ont participé au séjour qui les concernait.

Provenance des vacanciers

- > **90 % des vacanciers accueillis dans nos séjours de vacances en 2015 vivaient en institution.**
- > **10 % des vacanciers résidaient chez leurs parents.**

2015 – Adultes internes d'une institution genevoise

	2015	2014
Belle-Idée	1.1 %	1.3%
SGIPA	1.6 %	1.3%
Autres (institution, hors canton, EMS)	3.9 %	0.4%
Clair-Bois	5.6 %	4.8%
La Corolle	5.6 %	5.5%
Aigues-Vertes	10.6 %	8.9%
Fondation Ensemble	15.1 %	16.5%
EPI	48.3.%	61.3%

Cours d'un jour

> 2 personnes ont été accueillies en centre aéré durant juillet et août.

> 3 jeunes ont été pris en charge en journée de centre aéré entre novembre et décembre.

Au total cela représente 38 journées de cours.

Soirées d'informations pour nos membres

En 2015, pour répondre aux demandes de nos membres, deux soirées d'information ont été organisées, l'une sur les prestations complémentaires, l'autre sur le projet d'accueil des personnes handicapées au Service des urgences des HUG. Un fort taux de participation a été relevé.



3. PROSPREH : Prestations ayant comme objet de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées

Travail de fond ou projets à thème

Représentations officielles

insieme-Genève, dès sa création en 1958, a été partenaire des pouvoirs publics pour défendre les droits des personnes handicapées et de leurs familles. En 2015, elle a siégé dans les 5 organismes étatiques suivants :

- > Commission cantonale d'indication (CCI).
- > Conseil d'administration des EPI – Etablissement publics pour l'intégration.
- > Commission consultative de l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (CCIJBEP).
- > Commission consultative transitoire de l'école inclusive.
- > Commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile.

La commission cantonale d'indication a pour mission de donner des indications aux personnes handicapées qui souhaitent intégrer une institution genevoise en résidence, avec un accompagnement à domicile ou en centre de jour.

En lien avec le manque de places dans les institutions genevoises, il est à relever certains points du rapport d'activités 2014-2015 de la CCI qui mettent en lumière les besoins pour notre canton. Ce rapport est disponible dans son intégralité en utilisant le lien suivant : <http://www.ge.ch/codof/doc/commission-cantonale-indication-2015.pdf>

« La CCI se retrouve, comme chaque année, démunie face aux demandes de jeunes mineurs ayant besoin d'un hébergement, dont certains souffrent de troubles envahissants du développement et/ou de troubles du spectre autistique. Ces jeunes, souvent placés dans des établissements hors-canton, peinent à trouver des places adaptées à leur situation particulière, bien que les familles aient tout mis en œuvre, dès l'âge de 16 ans, espérant ainsi assurer une continuité de prise en charge à leur retour à Genève à 18 ans. Malheureusement, les places pour ces situations complexes manquent et le retour à Genève est souvent synonyme de retour à domicile ou d'hospitalisation à Belle-Idée. Le besoin réel en place d'hébergement pour ces prochaines années est conséquent et des structures adaptées doivent être ouvertes pour pouvoir accueillir ces jeunes ayant atteint leur majorité. En moyenne, selon les prévisions de l'office médico-pédagogique, ce sont annuellement 5 à 10 mineurs qui ont besoin d'un accueil le plus souvent résidentiel. Il est à relever que le nombre et la lourdeur de ces situations imposent la nécessité de répartir équitablement les prises en charge entre les institutions compétentes. Si la situation de ces jeunes placés hors-canton est mise en lumière, il convient de relever que la situation est tendue pour l'ensemble des jeunes qui sortent

de l'enseignement spécialisé genevois, les places d'ateliers, de centres de jour ou d'hébergement étant d'ores et déjà saturées.

Dans le cadre de sa mission et en conclusion de son rapport, la CCI propose au Conseil d'Etat un certain nombre de mesures permettant d'améliorer encore les réponses aux besoins des personnes handicapées. Ces propositions sont en continuité de celles exprimées dans les rapports précédents, car elles restent d'actualité.

Il s'agit prioritairement d'augmenter le nombre de places d'accueil, quel que soit le handicap, puisqu'aucun domaine du handicap n'est épargné. Les délais d'attente s'allongent et les conditions d'attente sont difficiles, notamment pour les situations les plus complexes :

1. En proposant des places d'accueil comprenant une offre diversifiée de prestations, afin de répondre aux personnes dont le handicap est sévère et présentant des troubles majeurs du comportement associés.
2. En créant des structures résidentielles indépendantes pour des personnes souhaitant une vie la plus indépendante possible, tout en bénéficiant d'un accompagnement à domicile.
3. En poursuivant le développement de structures dites intermédiaires, pour tous les types de handicap, afin de répondre aux besoins des personnes nécessitant conjointement un encadrement pour leur santé et pour leur handicap.
4. En veillant à ce que les institutions résidentielles adaptent leurs prestations pour l'accueil des personnes n'étant pas en mesure d'intégrer un atelier de travail durant la journée.
5. En s'assurant, en conformité avec la constitution genevoise et en lien avec les différents départements concernés, du respect des droits des personnes handicapées, afin que tout nouveau logement soit accessible et facilement adaptable aux besoins de chacun, en fonction des aléas de la vie et du vieillissement».

CCIJBEP, suite à l'annonce de « fusion » avec la commission de soutien scolaire aux élèves en difficultés, les séances ont principalement été dédiées au fonctionnement de la nouvelle commission et de l'organisation du travail des commissaires afin de rendre la nouvelle commission plus efficace. En novembre 2015, la CCIJBEP a donc été remplacée par la nouvelle **commission transitoire de l'école inclusive**. Les séances ont été dédiées à l'organisation de la commission et à la présentation du projet d'école inclusive. La nouvelle commission s'articulera principalement autour de groupes de travail et de « résonances », en lien étroit avec les travaux des divers groupes du projet « école inclusive » du Département de l'instruction publique.

La Commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile

Cette commission a continué son travail prioritaire de sensibilisation du grand public à la notion de proche aidant. Les actions de communication de la journée intercantonale des proches aidants du 30 octobre 2015 se sont étendues à toute la Suisse romande.

A Genève, une distribution de « petits pains du proche aidant » a été faite sur la place Bel-Air, en présence de du directeur de la DGS, Direction générale de la santé et du Conseiller d'Etat en charge du DEAS, Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé. Le public a également pu assister gratuitement à la projection d'un film regroupant des témoignages de proches aidants, ainsi qu'à une table ronde avec le Conseiller d'Etat et les associations membres de la Commission dont insieme-Genève.

Le détail du travail effectué en 2015 par les représentant-e-s d'insieme-Genève au sein des diverses commissions peut être obtenu en contactant le secrétariat.



Représentations institutionnelles et associatives

insieme-Genève est représentée par des délégué-e-s dans les 9 institutions et associations suivantes :

- > Comité central d'insieme Suisse.
- > Conseil de fondation de la Fondation Aigues-Vertes.
- > Conseil de fondation de la Fondation Cap Loisirs.
- > Conseil de fondation de la Fondation Ensemble.
- > Conseil de fondation de la Fondation SGIPA.
- > Conseil de fondation de la Corolle (depuis 2015)
- > Comité de l'association ACTIFS.
- > Comité de l'association FéGAPH – Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches.
- > Groupe de pilotage du Service de relève.

En 2015, la FéGAPH a suivi de près le dossier sur le manque de places dans les institutions du canton, spécialement pour les personnes mentalement handicapées, mentionnons :

- > L'audition de la fédération à la commission des affaires sociales du Grand Conseil, suite au rapport du Conseil d'Etat répondant à la pétition P1874 sur le manque de places en institutions.
- > Le relais de la manifestation sur le manque de places en septembre 2015, organisée par insieme-Genève.

Les 9 organismes dans lesquels insieme-Genève est représentée publient des rapports d'activités que vous pouvez obtenir auprès des secrétariats concernés.

Collaboration avec les institutions

Groupes de travail externes

Depuis quelques années déjà, insieme-Genève a mis sur pied des groupes de travail permettant de se pencher sur les prestations offertes aux personnes avec une déficience intellectuelle et sur les préoccupations spécifiques de ses membres. En 2015, insieme-Genève a travaillé au sein des 9 groupes suivants avec des organismes privés et publics :

- > Groupe de travail insieme-Genève / Office médico-pédagogique.
- > Groupe de travail insieme-Genève / Fondation Aigues-Vertes.
- > Groupe de travail insieme-Genève / Fondation Cap Loisirs.
- > Groupe de travail insieme-Genève / EPI.
- > Groupe de travail insieme-Genève / Fondation Ensemble.
- > Groupe de travail insieme-Genève / SGIPA.

- > Groupe de travail insieme-Genève / La Corolle.
- > Comité de projet pour la structure intermédiaire 2.
- > Comité de projet pour l'équipe mobile UPDM/EPI.

En 2015, dans le cadre des projets DEAS/EPI/HUG, un groupe de représentants des EPI, des HUG et d'insieme-Genève a été mandaté pour élaborer le concept du renforcement de l'équipe mobile UPDM ainsi qu'un projet de convention entre les HUG et les EPI.

Ainsi l'équipe mixte UPDM/EPI s'est mise en route en juin 2015 avec pour objectif :

- > de favoriser le maintien dans le lieu de vie (individuel, familial, institutionnel)
lorsque cette situation est remise en cause par une décompensation psychique ou comportementale,
- > de développer des compétences sociales et d'établir des moyens de communication adaptés afin de réduire les troubles du comportement.

L'inauguration de l'équipe mobile a eu lieu le 16 novembre 2015.

Concernant le groupe de travail insieme-Genève / Office médico-pédagogique, il se réunira à partir de 2016 avec d'autres associations et devient le groupe de travail associations de parents / OMP.

Groupes de travail internes

Toutes les actions menées par l'association sont le fruit d'une réflexion préalable portée sur les problématiques soulevées directement par les membres. Si les sujets peuvent concerner un certain nombre de personnes, un groupe interne est créé afin d'en débattre, de déterminer des actions à entreprendre et de les soumettre au secrétariat général qui les fera remonter jusqu'au comité.

Les groupes internes existants sont les suivants :

- > Commission séjours de vacances.
- > Groupe cœurs en chocolat.
- > Groupe recherche de fonds.
- > Groupes « Petits Cafés ».
- > Groupe facturation.
- > Groupe intégration.
- > Groupe « Handicapés à Genève: pas de place! ».
- > Groupe chartes et valeurs.
- > Groupe vieillissement.
- > Groupe des bénévoles de Belle Idée.

Les membres des « Petits Cafés », parents d'une personne mentalement handicapées constatent que peu à peu la qualité de vie de leurs enfants est soumise au budget des institutions et de ce fait ils s'inquiètent pour leur avenir. Les parents aimeraient être rassurés quant à la prise en charge de leur enfant vieillissant étant donné qu'eux-mêmes ne sont plus tout jeunes.

Les membres du groupe **intégration** ont travaillé en 2015 à la concrétisation d'un rapport sur l'intégration scolaire à Genève des élèves avec déficience intellectuelle. Ce rapport est aujourd'hui publié et disponible sur le site de l'association, en outre il a été présenté à la cheffe de Département de l'instruction publique ainsi qu'aux parents membres de l'association et à des partenaires institutionnels. Le travail de d'enquête a été effectué par deux étudiantes de Master de la Section des Sciences de l'Education.

3 nouveaux groupes internes ont été créés en 2015 pour répondre aux préoccupations des familles :

- > Le premier groupe « Handicapéss à Genève : pas de place! » cherche des solutions pour les personnes mentalement handicapées qui ne trouvent pas de place adaptées à leurs besoins dans les institutions du Canton.
- > Le groupe chartes et valeurs proposera en automne 2016, dans le cadre d'une journée d'étude, une version actualisées des chartes d'insieme-Genève, incluant les changements intervenus ces 10 dernières années dans le domaine du handicap.
- > Le groupe vieillissement, en collaboration avec les parents et les institutions, souhaite faire des recommandations pour la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.

Participation aux procédures de consultation, prises de position et lien avec les autorités

Cette année, le groupe facturation a rencontré la DGAS pour poursuivre le travail et de nouvelles discussions devront avoir lieu en 2016. Mais le dossier qui a retenu toute l'attention de nos membres, du comité et de toute l'équipe du secrétariat est celui du manque de places dans les institutions.

En février, la FéGAPH avec deux représentants de notre association a été auditionnée par la commission des affaires sociales du Grand Conseil pour donner suite à la pétition « des places en institution pour les personnes handicapées qui en ont besoin ».



Publications, site internet et réseaux sociaux

Feuille d'infos

La feuille d'infos trimestrielle d'insieme-Genève est imprimée à 1900 exemplaires. Elle est destinée à nos membres parents, amis et soutien ainsi qu'aux institutions du canton et aux professionnels. Elle a pour but d'informer sur les avancées de la politique fédérale et cantonale en lien avec le handicap et de renseigner sur les diverses activités de l'association. Tous les sujets actuels susceptibles d'intéresser nos membres sont traités.

Bulletin

Un bulletin thématique est imprimé à 2200 exemplaires et paraît en fin d'année. Il est destiné aux membres d'insieme-Genève et à tous nos partenaires institutionnels et associatifs. Il est aussi distribué sur demande au grand public. C'est l'occasion d'aborder en profondeur un sujet important pour insieme-Genève en lien avec les valeurs que l'association défend. En 2015, le thème du bulletin « Bénévole un jour, volontaire toujours » a rappelé l'immense travail des bénévoles au sein des associations dans le domaine du handicap. Suppléant aux institutions subventionnées et soutenant concrètement les familles qui ont une fille ou un fils handicapé-e, les réseaux de bénévoles font entièrement partie du système d'aide aux personnes handicapées du canton de Genève.

Internet et réseaux sociaux

Le nouveau site d'insieme-Genève www.insieme-ge.ch est en fonction depuis une année et c'est un véritable outil de travail pour la communication associative que nous utilisons maintenant. Un agenda des manifestations pouvant intéresser nos membres dans le domaine du handicap mental est régulièrement mis à jour. « Nos amis » de Facebook ont dû constater l'attention mise à tenir à jour et à diversifier nos publications sur ce média social. Membres, partenaires et proches n'hésitez pas à nous rejoindre, nous pouvons également relayer vos informations sur nos réseaux. La partie intranet de notre site fonctionne aujourd'hui et facilite la circulation des informations pour les membres du comité d'insieme-Genève. La mise en place d'une version mobile de notre site est également prévue.

Relations publiques et médias

Presse

En 2015, une couverture par les médias, par la presse écrite et la RTSR, a transmis la position d'insieme Suisse sur la votation fédérale de juin 2015 concernant le diagnostic préimplantatoire. Des interviews de la responsable de la communication et du président sont parues dans la Tribune de Genève, Le Temps et le Journal 20 minutes. Des images avec des témoignages de membres du comité sont passées au Téléjournal de 19h30 dans un sujet consacré à cette votation.

La mobilisation associative sur le manque de places dans les institutions du canton pour prendre en charge les personnes mentalement handicapées a également été bien relayée dans la presse genevoise. La Tribune de Genève a consacré 2 articles à cette problématique, un article de fond et un article sur la manifestation organisée à cet effet par insiemi-Genève sous l'égide de la FéGAPH.

L'association a aussi profité de brèves dans la presse pour annoncer la traditionnelle vente de cœurs en chocolat et les activités organisées le 3 décembre pour la journée internationale des personnes handicapées. Canal Onex, télévision locale de la Ville d'Onex a réalisé un reportage sur la vente de cœurs en chocolat dans sa commune.

Présentation de l'association

- > Aux directions de l'Office médico-pédagogique – OMP.
- > Aux parents d'un centre de jour pour jeunes de 15 ans à 18 ans.
- > A un Club Service en lien avec la recherche de bénévoles pour la vente des cœurs en chocolat.

Accueil d'étudiants

- > Demandes d'informations sur l'intégration, l'école inclusive, le vieillissement et le diagnostic préimplantatoire.

Encouragement à l'entraide

En 2015, 300 membres parents d'insieme-Genève ont bénéficié des services de l'association dans le cadre du conseil aux familles par contact téléphonique ou par courrier électronique soit une centaine de plus qu'en 2014.

- > 93 familles ont été suivies soit en entretien soit accompagnées lors de rencontre de réseau une ou plusieurs fois durant l'année.
- > 33 familles ont été accompagnées pour des démarches administratives.
- > 25 familles ont bénéficié d'un suivi régulier.
- > 13 familles ont bénéficié de notre soutien pour des accompagnements dans les réunions avec les institutions.
- > 11 familles pour des démarches liées à la majorité.
- > 9 familles pour des recherches de lieux de vie ou d'atelier.
- > 2 familles dans le soutien de leur enfant hospitalisé.
- > 3 personnes handicapées ont été accompagnées de manière individuelle dans leurs démarches de recherche professionnelle.

Les principales demandes ont été les suivantes :

- > l'aide pour remplir divers documents administratifs ou pour comprendre les décisions difficiles (demande de rente AI, d'allocation pour impotent, formulaire de demande d'indication, formulaire de demande pour les prestations complémentaires, etc.),
- > l'information sur les différentes structures d'accueil, d'ateliers et de loisirs existant à Genève,
- > les conseils pour des recherches de médecins, de logopédistes ou de physiothérapeutes ayant l'habitude de s'occuper des personnes mentalement handicapées,
- > la transmission aux organismes compétents des demandes de renseignements juridiques,
- > les questions liées à l'avenir de leurs enfants (successions, testaments, nouvelle loi sur la protection de l'adulte),
- > l'orientation pour des familles s'établissant à Genève,
- > le soutien pour la recherche d'intégration scolaire pour les enfants,
- > l'appui pour des recherches de logement,

Par ailleurs, le conseil aux familles d'insieme-Genève a poursuivi son soutien auprès de ses membres en 2015 au travers des actions suivantes :

- > le suivi du Service de relève pour les familles de personnes handicapées en collaboration avec Pro Infirmis et Cerebral Genève,

- > la mise à disposition d'informations, le soutien et l'accompagnement des parents dans les recherches de places en institution pour que les jeunes mentalement handicapés puissent avoir une place dans une structure adaptée à leurs besoins à leur majorité,
- > le suivi des rencontres pour les parents qui ont leur fille ou leur fils dans une même institution (5 séances des parents des EPI et 1 séance des parents d'Aigues -Vertes),
- > action « carte d'anniversaire »,
- > groupe des bénévoles de Belle-Ideé.

Les visites des institutions genevoises pour adultes mentalement handicapés ont été organisées durant l'automne 2015 et environ 11 familles y ont participé. Ces visites offrent la possibilité aux membres parents en recherche de lieux d'hébergement ou de places de travail pour leur enfant d'avoir un contact direct avec les professionnels. Ce lien de proximité permet de mieux appréhender les aspects pédagogiques de la prise en charge, les activités proposées aux personnes mentalement handicapées et les conditions d'admission comme la marche à suivre pour déposer une éventuelle candidature afin de pouvoir faire un choix dans une meilleure connaissance des structures existantes.



4. Gestion de l'association

Comité

Durant les 5 séances de comité et les 2 réunions de bureau qui ont eu lieu en 2015, les sujets principaux suivants ont été traités :

- > Suivi au niveau des politiques fédérales et cantonales.
- > Gestion de l'association: finances, nouveau contrat de prestation avec l'OFAS via insieme Suisse, recherche de fonds, vente de cœurs, suivi du personnel, renouvellement des membres du comité, réorganisation et répartition des dossiers, rencontre annuelle avec tous les représentants de l'association dans les commissions officielles ou les groupes de travail.
- > Suivi de toutes les prestations et plus particulièrement celles des séjours de vacances, de la colonie de Genolier et du Service de relève.
- > Suivi des nouveaux projets (créations de places, étude sur le vieillissement, révision des chartes de l'association, journée d'études, Jeux Special Olympics 2018).
- > Suivi de la situation « Manque de places dans les institutions » : sujet traité à toutes les séances et lien étroits développés avec le DEAS et suivi avec la FéGAPH.
- > Rapport « L'intégration scolaire à Genève aujourd'hui : constats et propositions».

Rapport de la secrétaire générale

L'équipe du secrétariat se soucie toujours activement de répondre au mieux aux besoins toujours diversifiés des membres de l'association, dans le respect des valeurs défendues, tout en assurant le suivi des dossiers prioritaires définis par le comité.

A plusieurs reprises, l'équipe a su montrer sa flexibilité et sa rapidité de mobilisation pour mettre en œuvre des actions liées à la défense des intérêts à la demande du comité.

L'année 2015 a été marquée par des aménagements dans l'organisation du secrétariat. Entre autres, en septembre, la reprise des activités de graphisme pour nos publications en interne suite au souhait de notre graphiste indépendante de cesser ses activités. Un remplacement pour un congé maternité est à prévoir pour 2016 et notre comptable a souhaité mettre fin à son mandat fin 2015. En fin d'année, l'équipe était composée de 11 collaborateurs répartis sur 6,45 postes comprenant aussi les personnes chargées de la comptabilité, de la gestion de la colonie de Genolier et de la coordination du Service de relève. Les civilistes engagés nous apportent un soutien précieux pour les sorties organisées 3 fois par semaine par les bénévoles de Belle-idée et de la résidence de Thônex, l'entretien de la colonie de Genolier, la préparation de nos séjours de vacances et de notre vente de cœurs en chocolat.

La répartition des heures effectuées par l'ensemble du secrétariat est stable et comparable à l'année dernière mettant en évidence que le 50% de notre travail est consacré aux prestations «directes» aux personnes ou aux familles (séjours de vacances 21%, conseil aux familles 13% et Service de relève 13%).

Comme vous pouvez vous en rendre compte à la lecture de ce rapport, l'équipe du secrétariat intervient dans de nombreux domaines et reste prioritairement disponible pour répondre à toutes vos demandes. Pour ce rapport, je vais mettre en avant certains points qui ont nécessité une attention toute particulière et un travail conséquent.

Le conseil aux familles

Il faut relever cette année que la prestation d'entraide et de soutien aux familles a été très soutenue et ce en lien avec le manque de places dans les institutions genevoises. Les collaboratrices de l'association ont effectué 400 heures de plus qu'en 2014 pour accompagner les parents et les personnes concernées dans leurs recherches et leurs démarches, les mettre en lien avec les institutions, assurer un suivi, organiser des rencontres et relayer les informations au comité pour les prises de décisions et ensuite aux autorités concernées.

La défense des intérêts

Cette prestation représente environ 10% de notre travail. Un groupe de parents s'est activement mobilisé « Handicapés à Genève : pas de places! » et s'est réuni en moyenne une fois par mois. Il a organisé l'envoi de cartes postales à M. Mauro Poggia, Conseiller d'Etat, en septembre. Plus de 1800 cartes ont été réalisées et les $\frac{3}{4}$ ont été envoyées. Ce groupe a aussi été très actif pour l'organisation de la manifestation du 15 septembre 2015 qui a eu lieu sous l'égide de la FéGAPH.

Dans ce contexte, le secrétariat a réalisé un suivi pointu et individualisé pour mettre à jour mensuellement la liste d'attente des filles et fils de nos membres transmise à la DGAS mentionnant les besoins de chacun. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec le DEAS entre octobre et décembre et quelques situations ont pu trouver une solution. Mais le travail doit se poursuivre pour celles qui auront besoin d'une place dans l'année qui vient.

Un autre sujet va nous préoccuper en 2016, celui des révisions des curatelles. En effet, en 2015, certaines personnes qui vivent dans une institution et qui jusque-là avaient une curatelle de portée générale se sont vues, sans audition de la personne concernée, de sa famille et des référents institutionnels, retirer complètement cette curatelle. Ces situations posent un problème éthique de fond.

La gestion administrative de l'association

En 2015, elle représente un 30% du temps de travail du secrétariat. Il s'avère qu'un travail réel pour la mise en place du nouveau contrat de prestations 2015-2018 avec l'OFAS a été réalisé. La particularité dans ce nouveau contrat pour les séjours de vacances étant une répartition financière à l'unité alors que jusque-là notre subvention avait été évaluée globalement.

Nous prenons toujours un temps de partage et d'échange une fois tous les 15 jours dans le cadre de notre réunion d'équipe permettant de faire le point sur le travail à réaliser prioritairement et la répartition des tâches en fonction des besoins et des disponibilités de chacun pour le suivi des dossiers.

La recherche de fonds

Le travail dans ce domaine se poursuit intensément car il est essentiel pour notre association. Si la vente de cœurs en chocolat nous permet de financer le séjour de vacances en France dans sa totalité et une grande part du déficit des prestations d'informations, de défense des intérêts, de travail de fond et du conseil aux familles, il n'en reste pas moins que nous devons prendre sur nos réserves pour en couvrir la totalité. Nos subventions tant cantonales que fédérales sont toujours en baisse et de nouveaux projets ne pourront voir le jour que par un financement privé. Cette année un travail important a été réalisé pour développer, dans un premier temps, la recherche de fonds auprès des notaires, laquelle devrait se réaliser en 2016.

Aujourd'hui plus que jamais, votre association a besoin de vous pour poursuivre ses actions et surtout veiller à ce que les intérêts des personnes handicapées soient défendus. Ce travail n'est pas toujours facile et souvent, pour obtenir le résultat attendu, il faut franchir plusieurs étapes et attendre plusieurs mois ou plusieurs années. Quand il s'agit de la qualité de vie des personnes handicapées et de leurs familles, ce n'est plus acceptable!

Céline Laidevant
Secrétaire générale



Manifestations

En 2015, insieme-Genève a organisé 2 manifestations pour ses membres et les personnes mentalement handicapées :

- > Soirée de Carnaval (tous âges) : 90 participants.
- > Fête de fin d'année (tous âges) : 147 participants.

La rencontre ludique (0-20 ans) a été annulée par manque de personnes inscrites.

Par ailleurs, un planning de projections de films traitant de la différence ou plus précisément du handicap a été proposé le dimanche après-midi à nos membres et partenaires institutionnels. 2 séances ont eu lieu durant le 1er semestre. Les séances du 2ème semestre ont été annulées faute de participants.

Recherche de fonds

Vente de cœurs en chocolat

L'objectif premier de la vente est la participation au financement de notre séjour de vacances en France et à l'ensemble de nos prestations. En cette période de restrictions financières, il est particulièrement important de pouvoir compter sur les résultats de cette activité.

Rappelons néanmoins qu'outre les résultats financiers, cette vente nous offre une visibilité auprès de la population et l'occasion d'expliquer dans la rue ce qu'est le handicap mental et quelles sont les actions menées par l'association.

En 2015, la vente de cœurs en chocolat a fêté ses 10 ans d'existence, un logo, cœurs 10 ans, a été spécialement créé à cette occasion. Par ailleurs, l'association a collaboré avec les chocolats Rohr pour vendre à la population genevoise des cœurs en chocolat noir en plus des traditionnels cœurs Lindt. La vente des cœurs en chocolat dans les rues de Genève s'est déroulée le samedi 3 octobre. Il y avait 25 points de vente répartis dans la ville et environ 130 bénévoles.



Lors de la semaine des préventes, 10 organismes internationaux, les SIG et les HUG ont accueilli des équipes de bénévoles fidèles, avec une recette en hausse de 22% par rapport à 2013.

Notons également qu'un grand nombre de membres et de particuliers a acheté des boîtes de cœurs lors des préventes.

Le bénéfice global pour 2015 se monte à CHF 59'351.-, soit une baisse d'environ 24% par rapport à 2014. Ce résultat s'explique en partie par une diminution des dons initiés avec la vente, quelques bénévoles en moins, 2 stands en moins le jour de la vente, etc.

Résultats (valeur comptable)

2012	61'924.65
2013	57'417.80
2014	77'668.80
2015	59'351.70

Campagne nationale de recherche de fonds (CI-Mailing)

Notre faitière insieme Suisse lance 4 fois par an une campagne de recherche de fonds sur le plan national par mailing postal, présentant l'histoire d'une personne en situation de handicap mental. En décembre 2015, c'est le témoignage d'une famille genevoise qui a permis de mettre en valeur le travail des associations de parents. L'investissement financier initial injecté en 2007 par insieme-Genève dans ce projet a été remboursé en 2008 déjà. En 2015 le bénéfice net pour notre association est de CHF 5'501.- qui seront comptabilisés en 2016 comme c'est l'usage depuis la création de cette opération. Il est utile de mentionner que le bénéfice de cette année tient compte du remboursement des nouvelles adresses acquises pour le renouvellement des envois. Relevons également qu'insieme-Genève siège depuis le début au sein du groupe de direction de la CI-Mailing constituée de 14 associations cantonales.

Colonie de Genolier

L'occupation de toute la colonie sur plusieurs jours par un groupe privé venu d'Allemagne durant le Salon de l'Auto 2015 modifie légèrement les statistiques habituelles. Mais de manière générale la clientèle reste la même, avec une majorité de 66% de groupes de personnes en situation de handicap et 34% de privés. 49% des locations viennent de Genève, 35% du reste de la Suisse et 16% de l'étranger.

Une simplification de la tarification a été introduite en 2015 à travers une facturation au forfait par maison.

Les nouveaux tarifs dès 2016 sont fixés comme suit :

CHF 210.- / maison / nuit pour les groupes handicap et Ville de Genève.

CHF 300.- / maison / nuit pour les privés.

Le reste des tarifs et des conditions de location reste inchangé.

A relever l'excellente collaboration avec la Ville de Genève, propriétaire des lieux, concernant les ajustements et travaux et nécessaires à la bonne marche de la colonie.

Service de relève

55 familles ont bénéficié des prestations du Service de relève en 2015 pour un total de 4'251 heures.

En termes de financement, le groupe de pilotage (Cerebral, Pro infirmis, insieme-Genève) accompagné de la coordinatrice du Service, a été entendu par les autorités cantonales mais aucune subvention n'a été accordée pour 2016. A l'heure actuelle, le Service de relève est toujours au bénéfice d'un subventionnement partiel de la prestation par l'OFAS qui sera progressif de 2015 à 2018. Soit CHF 25'780.- cette année jusqu'à CHF 38'500 en 2018, correspondant à environ 25-30% des besoins financiers du service. Des fondations privées genevoises et un Club Service soutiennent le Service de relève afin de lui permettre de continuer à exister. Cette année les communes de notre canton ont aussi été sollicitées et une dizaine d'entre-elles ont répondu positivement. Tous ces dons et ces efforts combinés permettent à ce Service de subsister, dans l'attente d'une pérennisation au travers d'un subventionnement étatique.

Service civil

insieme-Genève est reconnu comme établissement d'affectation pour accueillir de jeunes gens ayant opté pour le service civil en lieu et place de leur service militaire.

En 2015, nous avons engagé 6 civilistes présents au total 10 mois à temps complet avec un cahier des charges d'accompagnant de personnes mentalement handicapées accomplissant les tâches suivantes:

- > Accompagnement des bénévoles qui visitent les personnes hospitalisées à Belle-Idée et aux personnes prises en charge dans les Résidences de Thônex I et II.
- > Aide au secrétariat pour l'organisation des séjours de vacances.
- > Soutien au coordinateur-intendant de la colonie de Genolier pour l'entretien, tant intérieur qu'extérieur, de ce lieu.
- > Participation active à la préparation de la vente de cœurs en chocolat.

De plus, un civiliste avec un cahier des charges de moniteur de séjours de vacances a été engagé pour renforcer nos équipes durant la période estivale. Cette aide est très précieuse.

Répartition des heures et bénévolat

- > 8'317 heures de travail ont été effectuées par le secrétariat pour les prestations et 2'893 heures pour la colonie de Genolier.
- > 4'458 heures ont été offertes en bénévolat par nos membres et collaborateurs.

Secrétariat	Heures	%
Travail de fond ou projets	664	8
Tâche générale d'information et relations publiques	98	1.2
Médias et publications	563	6.8
Recherche de fonds	709	8.5
dont vente de cœurs	479	5.7
Manifestations et conférences	181	2.2
Prestation pour entraide et encouragement	1080	13
Service de relève	1076	13
Semaine de cours	1769	21.3
Gestion de l'association et administration	1698	20.3

Genolier		
Gestion et administration Genolier	623	21.5
Coordination et intendance Genolier	2270	78.5

Bénévolat	Heures	%
Collaborateurs et mailing	257	5.6
Comité	300	6.5
Représentations	481	10.5
Vente de cœurs en chocolat	978	21.3
Groupes	1464	32

Belle-Idée 1100 24

Auxquelles s'ajoutent 300 heures de service civil et 4'800 heures réalisées par des personnes ayant des projets de réinsertion suivis par l'Hospice général. Ce soutien conséquent permet le maintien de cette prestation.



5. Comptes de bilan et de pertes et profits

Rapport financier (en chiffres arrondis)

Le bilan d'insieme-Genève est déficitaire de CHF 192'800.- et ne peut être réellement comparé à celui de l'année 2014. En effet, malgré une gestion qui reste très rigoureuse, le déficit de cette année est dû principalement à la forte diminution de la subvention OFAS pour les prestations incluses dans le fonctionnement de l'association. Comme nous l'avions annoncé l'année dernière, notre nouveau contrat de prestations définit de manière différente la répartition de cette subvention. Pour les séjours de vacances, la prestation est maintenant comptabilisée à l'unité de prestation et la subvention s'élève à CHF 645'428.- contre CHF 365'000.- en 2014. Nous avons donc dû imputer toutes les charges réelles liées à l'organisation des séjours de vacances sous cette rubrique, ce qui explique certaines charges moins élevées dans les frais de fonctionnement et plus élevées dans la rubrique séjours de vacances (charges en personnel, charges de loyer, charges administratives, heures réelles effectuées par le personnel et la comptable par secteur d'activités, etc.). La subvention fédérale pour les prestations ayant pour objet de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes handicapées – PROSPREH est maintenant fixée à CHF 105'822.-.

Il faut absolument souligner que pour répondre aux besoins grandissants des personnes handicapées, nous devons chaque année équilibrer notre bilan en puisant dans nos fonds qui diminuent dangereusement.

Il est à relever que par rapport à l'année 2014 :

- > Les subventions allouées par les communes augmentent de CHF 3'300.- et que plusieurs nouvelles communes nous apportent leur soutien.
- > Concernant la perte sur débiteurs, nous avons fait en sorte que les factures des cotisations, séjours de vacances ou Service de relève, soient soldées avant la fin de l'année.
On peut cependant relever une diminution des entrées des cotisations de membres en lien principalement avec le vieillissement voire le décès de certains d'entre eux.

Cœurs en chocolat

Le bénéfice de CHF 67'000.- est moins élevé de CHF 10'000.- par rapport à 2014. Le résultat reste cependant encourageant. Un nombre plus important de factures ouvertes était enregistré en fin d'année ce qui explique aussi une partie de la baisse de bénéfice. Le report sera effectué sur 2016.

Les heures du personnel effectuées pour la vente de cœurs ont été rigoureusement comptabilisées cette année puisqu'une rubrique spécifique dans le cadre de la recherche de fonds a été créée. Au total le temps de travail réalisé (25%) pour cette action par les professionnels de l'association est comptabilisé dans les frais de généraux de fonctionnement.

Colonie de Genolier

En 2015, le nombre des locations a encore légèrement augmenté. On peut relever une stabilité année après année. Le fonds de la colonie de Genolier affecté à la rénovation a été utilisé pour la réalisation d'un sol en résine dans l'une des unités, l'aménagement des plateaux de tables en bois et le renouvellement des machines à laver le linge. Ce fonds constitue une réserve à utiliser pour le financement des réparations et de l'entretien qui sont du ressort d'insieme-Genève (peinture des murs, peinture des sols, changement de matériel électroménager, remise en état du mobilier, etc.). Alors que la Ville de Genève reste responsable de l'entretien du bâti et des éventuels travaux de gros œuvres.

Séjours de vacances

Ce poste montre une perte minimale de CHF 6'000.- en comparaison d'une perte de CHF 133'000.- en 2014. On constate que ce résultat est bien lié à la nouvelle définition du contrat de prestations pour les séjours de vacances qui alloue une subvention à l'unité de prestation.

De nombreux efforts ont été fournis pour trouver des maisons adaptées à des prix raisonnables, ce qui explique la diminution des loyers des séjours, mais ce point reste sensible. Les frais de transport augmentent car nous devons chaque année louer un nombre plus important de véhicules adaptés pour les personnes en chaise dont les locations sont plus élevées. 1/3 de nos vacanciers ont plus de 50 ans et nous accueillons de plus en plus de personnes ayant une mobilité réduite ou des troubles de comportement, ce qui implique un accompagnement de 1 pour 1 pour plus de personnes et de fait des charges salariales plus élevées. Il faut ajouter à cela le suivi tant pédagogique, administratif et comptable pour plusieurs nouveaux responsables de nos séjours.

Les autres charges ont augmenté en lien avec le nouveau contrat et la nouvelle imputation directe de tous les frais liés à cette prestation.

Au-delà des adaptations nécessaires aux besoins des vacanciers, nous devons faire en sorte de ne pas déroger au principe fondamental du droit de chaque personne handicapée de prendre des vacances, quelles que soient ses difficultés.

Service de relève

Ce service est assuré, depuis sa création, principalement grâce à la générosité de fondations privées et une subvention de l'OFAS CHF 25'780.- calculée sur le nombre de familles utilisatrices. Pour permettre la poursuite des prestations de ce service, une recherche de fonds intensive a été menée cette année pour assurer le fonctionnement du service. Nous attendons que l'Etat nous accorde la subvention due à ce Service indispensable pour nombres de familles.

Il est essentiel de rappeler que la gestion financière et comptable de l'association demande un travail d'environ 800 heures par année. Ce travail est indispensable pour répondre à une rigoureuse gestion de notre association et aux exigences de nos bailleurs de fonds.



UNIFID[®]

Rapport du vérificateur aux comptes
sur le contrôle restreint

à l'assemblée générale ordinaire de
INSIEME – ASSOCIATION DE PARENTS ET AMIS DE
PERSONNES MENTALEMENT HANDICAPEES - Genève

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de vérificateur aux comptes, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des fonds affectés et des fonds libres, annexe) d'Insieme – Genève – association de parents et d'amis de personnes mentalement handicapées pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. Selon la Swiss Gaap RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle du vérificateur aux comptes.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément au référentiel Swiss Gaap RPC, notamment la Swiss Gaap RPC 21, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telles que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément au référentiel Swiss Gaap RPC, notamment la Swiss Gaap RPC 21, et que ces derniers ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. En outre, nous attestons que les dispositions de la fondation Zewo à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label Zewo sont respectées.

Genève, le 25 janvier 2016

UNIFID S.A.

N. ROBERT
Expert-réviseur agréé (ASR)
Responsable du mandat



C. BADI
Expert-réviseur agréé (ASR)



Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de fonctionnement
- tableau des flux de trésorerie
- tableau de variation des fonds affectés et des fonds libres
- annexe

Bilan au 31 décembre 2015

	2015 CHF	2014 CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Liquidités	803'490	866'223
Créances à court terme	19'208	26'886
Autres créances	1	20
Actifs de régularisation	79'248	89'920
Total de l'actif circulant	901'947	983'049
Actif immobilisé		
Dépôt de garantie sur loyer	12'971	12'968
Mobiliers et installations	1'088	1'359
Véhicule	36'291	48'389
Total de l'actif immobilisé	50'350	62'716
Actif immobilisé colonie de Genolier		
Mobiliers et installations CHF 44'818		
Amortissements CHF 20'929	28'989	23'889
Total de l'actif immobilisé colonie de Genolier	28'989	23'889
Total de l'actif	981'286	1'069'654
PASSIF		
Dettes à court terme		
Dettes à court terme	72'134	43'055
Passifs transitoires	13'620	11'695
Provision pour risque	20'000	0
Total dettes à court terme	105'754	54'750
Fonds affectés		
Fonds vieillissement et autres projets	498'331	504'370
Fonds Service de relève prestations	184'641	87'994
Fonds colonie de Genolier Rénovation	51'798	86'385
Fonds Loterie Romande colonie de Genolier	15'630	24'595
Fonds 60ème	730	730
Fonds Bus	31'291	43'388
Fonds Loterie Romande matériel informatique	18'672	0
Total fonds affectés	801'093	747'462

Fonds propres		
Fonds solidarité	20'607	22'166
Fonds formation et congrès	246'635	246'835
Résultat de l'exercice	(192'803)	(1'559)
Total fonds propres	74'439	267'442
Total du passif	981'286	1'069'654

Comptes de profits et pertes de l'exercice 2015

	2015	2014
	CHF	CHF
PRODUITS		
Contribution institution (OFAS)	105'822	393'838
Subvention Etat de Genève (DEAS)	49'920	49'920
Subvention Commune d'Aire-La-Ville	150	0
Subvention Commune d'Avusy	500	0
Subvention Commune de Bardonnex	0	1'000
Subvention Commune de Bellevue	1'000	0
Subvention Commune de Carouge	1 000	1'000
Subvention Commune de Cartigny	200	0
Subvention Commune de Chancy	200	0
Subvention Commune de Chêne-Bourg	2'000	0
Subvention Commune de Chêne-Bougeries	4'000	0
Subvention Commune de Choulex	0	200
Subvention Commune de Coligny	0	3'000
Subvention Commune de Collex-Bossy	300	0
Subvention Commune de Collonge-Bellerive	1'000	1'500
Subvention Commune de Confignon	1'000	0
Subvention Commune de Dardagny	250	250
Subvention Commune de Genthod	1'000	1'000
Subvention Commune de Grand-Saconnex	250	250
Subvention Commune de Gy	0	500
Subvention Commune de Laconnex	0	100
Subvention Commune de Lancy	1'000	1'000
Subvention Commune de Meinier	200	500
Subvention Commune de Meyrin	750	2'000
Subvention Commune d'Onex	500	500
Subvention Commune de Perly-Certoux	2'000	300
Subvention Commune de Plan-les-Ouates	3'000	3'000
Subvention Commune de Pregny-Chambesey	1'500	1'000
Subvention Commune de Presinge	1'000	0

Subvention Commune de Puplinge	200	200
Subvention Commune de Satigny	1'000	1'000
Subvention Commune de Thônex	1'000	1'000
Subvention Commune de Vernier	300	0
Subvention Commune de Veyrier	0	1'000
Fondation Coromandel	10'000	10'000
Fondation - don anonymisé	0	45'485
Natural Le Coultre	0	5'000
Grimm Centre	0	5'000
Loterie Romande	20'000	0
Dons	15'789	26'271
Cotisations	56'645	58'135
Produits financiers	38	271
Autres produits	12'192	5'628
Cœurs en chocolat	45'321	0

Total produits	341 027	619 848
-----------------------	----------------	----------------

CHARGES

Salaires et appointements	(260'635)	(264'365)
Charges sociales	(72'013)	(65'216)
Autres charges de personnel	(200)	(1'278)
Prestations de travail de tiers	(29'960)	(29'926)
Loyers	(33'144)	(68'450)
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	(16'972)	(17'301)
Assurances	(5'321)	(7'648)
Charges d'énergie	(1'377)	(1'765)
Autres droit et taxes	(1'110)	0
Fournitures de bureau	(15'290)	(15'933)
Téléphone, fax, internet et frais de port	(7'415)	(18'176)
Publications	(18'663)	(20'648)
Contributions, dons	(37'843)	(34'155)
Charges fiduciaire et conseils	(3'036)	(4'536)
Publicité, frais de représentation	(6'460)	(7'959)
Autres charges d'exploitation	(5'647)	(9'462)
Perte sur débiteurs	0	2'300
Amortissements	(12'369)	(14'049)

Total charges	(527'455)	(578'567)
----------------------	------------------	------------------

Dissolution / dotation de réserves	(6'375)	(42'840)
------------------------------------	---------	----------

Résultat d'exploitation	(192'803)	(1'559)
--------------------------------	------------------	----------------

Cœurs en chocolat

Cœurs en chocolat	82'052	92'949
Dons	4'900	8'260
Achat cœurs en chocolat	(22'416)	(19'273)
Publicité et impression	(2'562)	(3'162)
Divers cœurs en chocolat	(2'622)	(1'106)
Résultat sur cœurs en chocolat	59'352	77'668
Attribution au séjour à l'étranger	(13'542)	(15'164)
Attribution aux séjours de vacances en Suisse	0	(62'504)
Attribution à l'action Pas de Place	(489)	0
Attribution au fonctionnement	(45'321)	0
Total cœurs en chocolat	0	0

Service de relève

Produits des gardes	86'786	79'229
Fondation Les Corbillettes	45'000	0
Fondation Hélène et Victor Barbour	58'000	43'000
Pro Infirmis (OFAS)	25'780	21'300
Fondation privée genevoise	80'000	0
Dons divers communes	10'050	0
Honoraires des intervenants, formation	(122'001)	(116'791)
Salaires et charges sociales	(66'676)	(69'215)
Frais de représentation	(235)	(118)
Administration	(20'057)	(21'674)
Résultat sur Service de relève	96'647	(64'269)
Dotations/dissolution du fonds Service de relève	(96'647)	64'269
Total Service de relève	0	0

Colonie de Genolier

Subvention Ville de Genève	74'200	74'200
Subvention Etat de Genève (DEAS)	49'920	49'920
Fondation Swiss Life	0	8'000
Banque Pictet	10'000	0
Locations colonie de Genolier	162'986	149'290
Salaires, honoraires, charges sociales	(169'255)	(163'027)
Entretien, réparations, remplacements (ERR), charges d'énergie	(136'274)	(92'079)
Téléphone, fax, internet, frais de port	(3'974)	(3'985)

Véhicule	(3'486)	(2'963)
Publicité, administration	(15'188)	(17'646)
Amortissement sur immobilisations	(12'481)	(8'965)
Résultat sur colonie de Genolier	(43'552)	(7'255)
Dotation/dissolution du fonds colonie de Genolier Rénovation	34'587	(1'710)
Dotation/dissolution du fonds Loterie Romande colonie de Genolier	8'965	8'965
Total colonie de Genolier	0	0
Séjours de vacances en Suisse		
Contribution institution (OFAS)	645'428	365'000
Subvention Etat de Genève (DEAS)	59'225	59'225
Subvention Etat de Genève (DIP)	2'600	2'346
Dons	0	28'874
Subvention Ville de Genève	660	88
Produits des sessions	261'450	268'890
Salaires, honoraires, charges sociales	(564'079)	(519'599)
Frais de transport	(58'313)	(37'825)
Loyers	(131'468)	(147'576)
Autres charges, administration	(135'646)	(72'820)
Nourriture	(64'917)	(65'212)
Argent de poche	(13'795)	(14'210)
Soutien famille	(7'184)	0
Résultat sur séjours de vacances en Suisse	(6'039)	(132'819)
Attribution des cœurs en chocolat	0	62'504
Dotation / dissolution du fonds vieillissement et autres projets	6'039	70'315
Total séjours de vacances en Suisse	0	0
Séjour de vacances à l'étranger		
Produits des sessions	9'260	9'100
Dons	1'000	0
Salaires, honoraires, charges sociales	(10'607)	(8'672)
Frais de transport	(2'918)	(5'791)
Loyers	(8'249)	(7'967)
Autres charges, administration	(1'296)	(1'250)

Nourriture	(313)	(145)
Argent de poche	(420)	(439)
Résultat sur séjour de vacances à l'étranger	(13'543)	(15'164)
Attribution des cœurs en chocolat	13'543	15'164
Total séjours de vacances à l'étranger	0	0
Total des séjours de vacances	0	0
Pas de place		
Don	1 000	0
Cœurs en chocolat	489	0
Matériel de bureau	(141)	0
Publicité	(1'249)	0
Manifestation	(70)	0
Divers	(29)	0
Total Pas de place	0	0
Résultat de l'exercice	(192'803)	(1'559)

Détails de certains comptes sur l'exercice au 31 décembre 2015

CHF

Contribution institution (OFAS)

Subvention OFAS reçue d'insieme Suisse selon disposition de l'Art. 74 de la loi régissant l'aide aux invalides. Selon nouvelle répartition du nouveau contrat de prestation

105'822,00

Subvention Etat de Genève (DEAS)

Aide, conseil, information et défense des droits des familles diminution

49'920,20

Autres produits

CI-mailing insieme Suisse et prestations de service exceptionnelles

12'191,80

Autres charges de personnel

Formation continue, dissolution du fonds formation et congrès

200,00

Prestations de travail de tiers

Répartition des frais de comptabilité dans les différentes prestations

29'960,00

Loyers

Imputations part de loyer CHF 2'400.- à la colonie de Genolier,
CHF 7'200.- au Service de relève et CHF 36'000.-- aux séjours de vacances

33'143,75

Contributions et dons

Label ZEW0 et organisme faitier insieme Suisse

27'191,00

Bénévoles de Belle-Ideé

6'000,00

Cotisations à des associations et divers

4'652,00

Charges fiduciaires et conseils

Fiduciaire comptes 2015 imputation CHF 1'500.--aux séjours de vacances 3'036,00

Publicité, frais de représentation

Séances des groupes de travail, frais déplacement civilistes et bénévoles Belle-Idée 6'459,50

Autres charges d'exploitation

Carnaval, assemblée générale, fête d'insieme-Genève, etc. 5'647,55

Dissolution/dotation de réserves

Dissolution du Fonds Formation pour la formation continue 200,00

Dissolution du Fonds bus 12'097,00

Dotation au fonds Loterie Romande matériel informatique 18'672,10

Pro Infirmis (OFAS)

Subvention OFAS reçue de Pro Infirmis pour le Service de relèvement 25'780,00

Administration, Service de relèvement

Contribution au loyer, honoraires comptabilité, machines et téléphones (ERR) 20'056,00

Subvention Ville de Genève

Subvention ordinaire, gestion de la colonie de Genolier 74'200,00

Subvention Etat de Genève (DEAS)

Gestion de la colonie de Genolier diminution 49'920,00

Entretien colonie de Genolier

Dont Pretôt nettoyage + pose sol CHF 73'961.80, Ginox CHF 1'006.55,

Diversey 1'674.70, Dexterm CHF 6'675.70, Fust chf 6'231.--,

Rindlis chf 6'495.90, Halili sanitaire CHF 5'647.90,

Aigues-Vertes plateau table CHF 11'400, Oba literie CHF 7'268.40,

divers CHF 34'286.75 136'273,90

Publicité, administration, colonie de Genolier

Publicité et promotion 2'597,00

Honoraires comptabilité 8'400,00

Loyer 2'400,00

Divers administration, informatique, téléphone, ERR 1'790,55

Dotation/dissolution du fonds Loterie Romande colonie de Genolier

Dotation au fonds Loterie Romande colonie de Genolier 8'965,00

Contribution institution

Subvention OFAS reçue d'insieme Suisse selon disposition de l'Art. 74

de la loi régissant l'aide aux invalides. Selon nouvelle répartition du

nouveau contrat de prestation 645'428,00

Subvention Etat de Genève (DEAS)

Séjours de vacances 59'224,80

Subvention Etat de Genève (DIP)

Pour mineurs accueillis dans nos séjours de vacances et domiciliés à Genève 2'600,00

Subvention Ville de Genève

Pour les vacanciers accueillis dans nos séjours de vacances et domiciliés

en Ville de Genève 660,00

Autres charges, administration, séjours de vacances

Excursions CHF 20'463.60, santé hygiène CHF 1'555.35, comptabilité CHF 30'870.-, loyer administratif CHF 36'000.-, divers administration CHF 29'185.55, divers (produits entretien, matériel de cours, frais de préparation) CHF 17'701.72

135'646,22

6. Remerciements

Aux autorités du canton de Genève.

Aux autorités de la Ville de Genève.

Aux députés du Grand Conseil.

Aux conseillers municipaux de la Ville de Genève.

Aux collaborateurs des administrations publiques de Genève.

Aux communes du canton de Genève.

Aux directions et collaborateurs des institutions et associations dans le domaine du handicap et de la déficience mentale à Genève.

Aux membres du comité central et aux collaborateurs d'insieme Suisse à Berne.

A la Fondation Coromandel.

A la Loterie Romande

A la Fondation Les Corbillettes.

A la Fondation Hélène et Victor Barbour.

A l'entreprise Rampini.

A la société TPG Publicité SA.

A la Papeterie Wolf.

A l'entreprise Grellor SA.

A tous nos donateurs privés.

A tous nos soutiens pour la vente de cœurs en chocolat.

Aux membres du comité, aux délégués d'insieme-Genève qui portent les valeurs de l'association.

Aux collaborateurs du secrétariat et de la colonie de Genolier qui œuvrent pour mener à bien les actions de l'association.

Au personnel de nos séjours qui met toute son énergie et sa bienveillance au service des vacanciers.

A tous nos bénévoles qui, en offrant de leur précieux temps, contribuent au soutien des familles de personnes touchées par une déficience intellectuelle à Genève.

A tous nos bénévoles grâce auxquels nombres de nos actions peuvent être organisées.

7. Acteurs d'insieme-Genève

Comité

Président	Augusto Cosatti
Vice-Présidente	Anne-Marie Oberson
Trésorier	Freddy Sarfati
Membre	Philippe Bavarel
Membre	Barbara Fouquet-Chauprade
Membre	Christian Frey
Membre	Doriane Gangloff
Membre	Françoise Grange Omakaro
Membre	Jean-Yves Torchet
Membre	Romano Mazzolari
Membre	Harald Wittekind

Secrétariat

Secrétaire générale	Céline Laidevant
Responsable communication et défense des intérêts	Anne-Michèle Stupf
Responsable conseil aux familles et séjours de vacances	Françoise Mégevand
Responsable de projets et recherche de fonds	Virginie Gorgerat
Secrétaire	Eliane Benzieng
Secrétaire, assistante communication	Anne Jabaud
Secrétaire séjours de vacances	Sylvie Maillard

Comptable indépendante	Patricia Fellay
Graphiste indépendante	Béregère Delfolie (jusqu'au 30.09.2015)

Colonie de Genolier

Coordinateur-intendant	Jean-Luc Defontaine
Lingère	Anne-Lise Schwager
Administration et secrétariat	Virginie Gorgerat et Anne Jabaud

Service de relève

Coordinatrice	Vesna Filipovic
Administration et secrétariat	Virginie Gorgerat et Anne Jabaud

Représentations officielles

Commission cantonale d'indication	Céline Laidevant
Conseil d'administration des EPI	Anne-Marie Oberson
Commission consultative de l'intégration des enfants et des jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés (jusqu'en septembre 2015)	Augusto Cosatti
Commission consultative transitoire de l'école inclusive (depuis septembre 2015)	Barbara Fouquet-Chauprade
Commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile	Virginie Gogerat

Représentations institutionnelles et associatives

Comité central insieme Suisse	Harald Wittekind
CI-Mailing insieme Suisse	Virginie Gogerat
Commission art.74 insieme Suisse	Georges Baehler
Conseil de fondation de la Fondation Aigues-Vertes	Marie-Claude Suchet
Conseil de fondation de la Fondation Cap Loisirs	Georges Baehler
Conseil de fondation de la Fondation Ensemble	Anne-Marie Oberson
Conseil de fondation de la Fondation SGIPA	Marc Joly
Conseil de fondation de La Corolle	Romano Mazzolari
Comité de l'association ACTIFS	Carine Wyss
FéGAPH – Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches	Augusto Cosatti
Groupe de pilotage du Service de relève	Virginie Gogerat
Relations internationales et insieme Suisse	Augusto Cosatti Céline Laidevant

Groupes de réflexion, d'action et de partage

Groupe de travail insieme-Ge / OMP	Augusto Cosatti Céline Laidevant Edouard Kiper
Groupe de travail insieme-Ge / Aigues-Vertes	Céline Laidevant Christian Oestreich Marie-Claude Suchet
Groupe de travail insieme-Ge / Cap Loisirs	Céline Laidevant Françoise Mégevand Georges Baehler
Groupe de travail insieme-Ge / EPI	Céline Laidevant Françoise Mégevand

Groupe de travail insieme-Ge / Fondation Ensemble

Groupe de travail insieme-Ge / SGIPA

Groupe de travail insieme-Ge / La Corolle

Comité de projet pour Equipe Mobile

Comité de projet pour la structure intermédiaire 2

Commission séjours de vacances

Groupe cœurs en chocolat

Groupe recherche de fonds

Groupe « Handicapés à Genève : pas de places! »

Groupe intégration

Groupe facturation

Groupe vieillissement

Groupe chartes et valeurs

Groupe des bénévoles de Belle-Idée

Groupe «Petits Cafés»

Petits Cafés Onex

Petits Cafés Terrassière

Action « cartes d'anniversaire »

Anne-Marie Oberson

Céline Laidevant

Françoise Mégevand

Anne-Marie Oberson

Marc Joly

Céline Laidevant

Françoise Mégevand

Françoise Mégevand

Romano Mazzolari

Françoise Mégevand

Philippe Grand

Lisette Pasche

Augusto Cosatti

Virginie Gorgerat

Augusto Cosatti

Barbara Fouquet-Chauprade

Georges Baehler

Virginie Gorgerat

Anne-Michèle Stupf

Viviane Jost

Anne-Marie Oberson

Nelly Gazzola

Jocelyne Buri

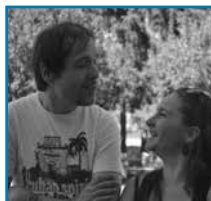
Madeleine Ducret





Couverture

"Balade en campagne"



Younes et Christophe

p. 4

Didier

p. 6

Patrick et Denis

p. 9

Hervé et sa monitrice

p.12

Olivier et Coline

p.16

Déborah

p.19

Florence

p.23

Dik et ses moniteurs

p.28

Yves et sa monitrice

p.31

Nora et Christine

p.43



**Association de parents et d'amis
de personnes mentalement handicapées**

Rue de la Gabelle 7 - CH-1227 Carouge

Tél. 022 343 17 20 - Fax 022 343 17 28

info@insieme-ge.ch

www.insieme-ge.ch

CCP 12-12895-9

